

# Système mural antivol cadre bois

- **Platine d'accrochage réglable avec système mural antivol non apparent**
- **Sécurité, ajustabilité, discrétion**

Système complet pour cadre bois permettant :

- l'accrochage mural du tableau
- la sécurisation de l'oeuvre

Ce système est disponible en deux modèles : poids porté max. 28 kg maximum (56 kg avec deux systèmes par cadre) et max. 60 kg (120 kg avec deux systèmes par cadre) par platine. Un tournevis spécial extra-long permet le verrouillage latéral.

Un système très astucieux pour l'accrochage mural et la sécurisation de l'oeuvre. Très bien conçu, les systèmes de visserie permettent de régler de manière très fine l'accrochage du cadre (niveau horizontal et latéral) et assure une totale discrétion du système d'ouverture. La platine se fixe directement sur le cadre et sert de point d'accroche au mur/cimaise où l'oeuvre doit se positionner. L'épaisseur de la platine garantie une bonne circulation de l'air nécessaire à la ventilation.

## Caractéristiques :

- Système mural antivol cadre bois 28 kg :  
en laiton massif, réglable sur 11 mm, fournis avec :
  - vis haute et vis basse de réglage et de blocage en inox
  - vis murale tête bombée 4 x 35
  - 2 vis à bois TF de fixation sur le tableau utilisable 2,5/3.Coefficient de sécurité : 4/6.  
Dimensions : H 46 x L 12 x P 5 mm.  
Charge maximum : 28 kg.

- Système mural antivol cadre bois 60 kg :  
en laiton massif, réglable sur 25 mm, fournis avec :
  - vis haute et vis basse de réglage et de blocage en inox
  - vis murale tête bombée 5 x 50
  - 2 vis à bois TF de fixation sur le tableau utilisable 3,5/4.Coefficient de sécurité : 5/6.  
Dimensions : H 70 x L 15 x P 8 mm.  
Charge maximum : 60 kg.



Vis antivol invisible



Position des vis de verrouillage activées

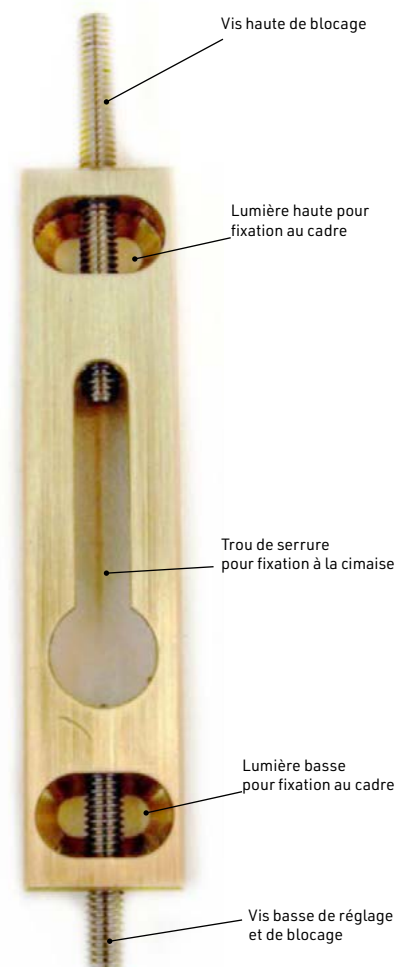
## MODE D'EMPLOI

### Principe de montage :

- **Fixation au cadre** : les systèmes muraux antivols pour cadre bois sont fixés en partie haute ou en milieu des montants arrières du cadre du tableau. Dévisser les vis haute et basse de blocage. Présenter la pièce sur le cadre de façon à ce que la lumière centrale en "trou de serrure" se trouve avec le trou vers le bas du tableau. Vérifier que le fraisage des lumières haute et basse soit tourné vers l'extérieur du tableau afin de permettre de visser le système au moyen des 2 petites vis. Remettre en place les vis haute et basse de réglage et de blocage. Renouveler pour le deuxième système sur l'autre montant du cadre. Une fois cette opération terminée l'accès au vis est mécaniquement condamné.

- **Fixation à la cimaise** : la vis fixée à la cimaise ou à votre support d'exposition viendra s'enclencher dans la fente en forme de "trou de serrure". Grâce à la vis inférieure vous pourrez ajuster l'axe vertical pour régler la hauteur du cadre et obtenir une parfaite horizontalité de votre accrochage.

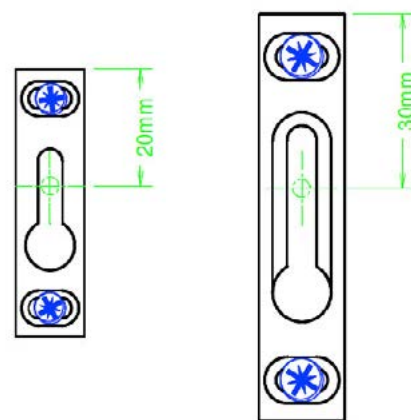
- **Sécurisation** : la vis de condamnation nécessite l'utilisation d'un micro-tournevis à lame extra-longue et est invisible une fois actionnée. La très faible épaisseur des systèmes muraux antivols cadre bois laisse peu de possibilités pour passer la main derrière le tableau et l'écarter du mur. Des cales (liège, polyuréthane...) disposées dans les angles et de même épaisseur que le système mural antivols cadre bois renforcent encore cet avantage en empêchant tout mouvement. Le faible espace présent derrière le tableau est nécessaire à la ventilation.



Micro tournevis extra-longs pour verrouillage latéral



Angle d'inclinaison du micro tournevis pour régler les vis basse et haute



Dimensions des entraxes